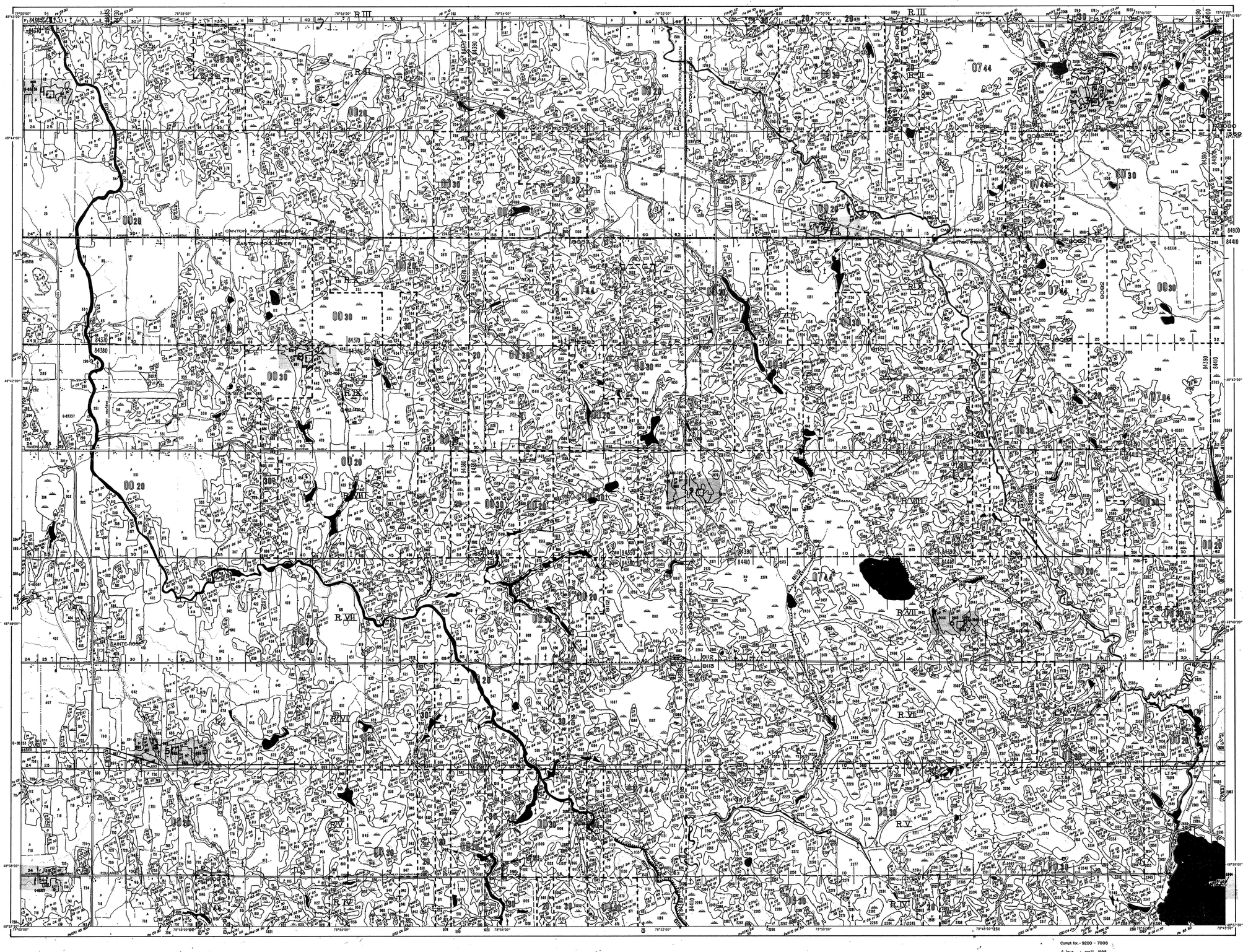

Compt. for. - 9200 - 7008

A jour : avril 1995

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
— quaternaire
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Digue, digue sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze (laricin)
— à pruche
— à mélèze (plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portée-tiges)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire
— à pruche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette de Norvège)
— (plantation de pin rouge)
— (plantation de pin rouge)
Sapinière
— (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée-résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin gris
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin blanc
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin blanc
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— Plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec pin blanc
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
MÉLÈZE
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze hybride)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Tendance "SUD"	Tendance "NORD"
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (N)	F1 (N,P1)
— avec pin blanc	F1 (N)	F1 (N,P1)
— avec pin rouge	F1 (N)	F1 (N,P1)
— avec résineux	F1 (N)	F1 (N,P1)
— avec sapin	F1 (S)	F1 (S,U)
— avec épinette noire ou rouge	F1 (N)	F1 (N,P1)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	B5 (S)	B5 (S,U)
— avec épinette noire ou rouge	B5 (S)	B5 (S,U)
— avec pin gris	B5 (N)	B5 (N,P1)
— avec pin blanc	B5 (N)	B5 (N,P1)
— avec pin rouge	B5 (N)	B5 (N,P1)
— avec résineux	B5 (N)	B5 (N,P1)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B5 (N)	B5 (N,P1)
— avec pin rouge	B5 (N)	B5 (N,P1)
— avec résineux	B5 (N)	B5 (N,P1)
Peupleraie avec sapin	Pe 5	Pe 5 (S)
— avec pin gris	Pe 5	Pe 5 (N)
— avec pin blanc	Pe 5 (N)	Pe 5 (N)
— avec pin rouge	Pe 5 (N)	Pe 5 (N)
— avec épinette noire ou rouge	Pe 5	Pe 5 (N)
— avec résineux	Pe 5	Pe 5 (N)
Frênière avec sapin	Fr5 p	Fr5 (S)
Cédrière résineux	C5 (N)	C5 (N,P1)
— à pin gris	C5 (N)	C5 (N,P1)
— à pin rouge	C5 (N)	C5 (N,P1)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (P1)
— sur station humide	M F1	M F1 (P1)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— d'essences intolérantes		F1
— d'essences tolérantes		F2